



HAL
open science

Le castrum languedocien : approches pluridisciplinaires d'une forme d'occupation du sol en milieu de moyenne montagne (X-XVI siècles) : présentation des travaux d'un projet collectif de recherche

Dominique Baudreu, Isabelle Darnas, Aline Durand, Vianney Forest, Armelle Gardeisen, Nelly Pousthomis, M.-P. Ruas

► To cite this version:

Dominique Baudreu, Isabelle Darnas, Aline Durand, Vianney Forest, Armelle Gardeisen, et al.. Le castrum languedocien : approches pluridisciplinaires d'une forme d'occupation du sol en milieu de moyenne montagne (X-XVI siècles) : présentation des travaux d'un projet collectif de recherche. Cultures I medi de la Prehistòria a l'edat Mitjana", 20 anys d'Arqueologia pirinenca. Homenatge al Professor Jean Guilaine, 27, Institut d'estudis ceretans, pp.593-623, 1995, Publicacions de l'Institut d'estudis ceretans, 84-600-9288-7. <halshs-01421640>

HAL Id: halshs-01421640

<https://shs.hal.science/halshs-01421640v1>

Submitted on 4 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

INSTITUT D'ESTUDIS CERETANS

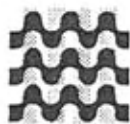
**CULTURES I MEDI
DE LA PREHISTÒRIA
A L'EDAT MITJANA**

20 ANYS D'ARQUEOLOGIA PIRINENCA

Homenatge al Professor Jean Guilaine

X COL·LOQUI INTERNACIONAL
D'ARQUEOLOGIA DE PUIGCERDÀ

Del 10 al 12 de novembre de 1994
PUIGCERDÀ i OSSEJA



Patronat
Francesc Eiximenis



Ajuntament
de Puigcerdà

PUIGCERDÀ 1995



LE CASTRUM LANGUEDOCIEN: APPROCHES PLURIDISCIPLINAIRES D'UNE FORME D'OCCUPATION DU SOL EN MILIEU DE MOYENNE MONTAGNE (Xe-XVI^e SIÈCLES). PRÉSENTATION DES TRAVAUX D'UN PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE.

D. BAUDREU, I. DARNAS, A. DURAND,
V. FOREST, A. GARDEISEN,
N. POUSTHOMIS-DALLE, M.-P. RUAS.

Résumé:

Etudié dans le cadre d'un projet collectif et dans une perspective pluridisciplinaire, l'habitat castral de moyenne montagne méditerranéenne présente un urbanisme particulier : régularité rudimentaire du plan imposée par le relief, aménagements collectifs (drains, citernes, greniers...), densité du bâti. Il se caractérise aussi par une gestion polyvalente de ses ressources.

Mots clefs: *village castral; moyenne montagne; urbanisme.*

Dans le cadre de la programmation nationale de la recherche archéologique sur les villages et les terroirs du Moyen Age, les chercheurs languedociens se sont regroupés autour d'une problématique commune agréée par les instances du Ministère de la Culture. Depuis 1987, elle est consacrée aux "Formes et fonctions de l'habitat castral en France méridionale: les apports de la bordure méridionale du Massif central."

Au-delà du titre, un peu formel, il s'agit de croiser étroitement les regards et les approches de manière à appréhender le mieux possible l'une des formes majeures de l'occupation du sol au Moyen Age: l'habitat castral. En effet, l'une des forces et aussi des difficultés de ce projet collectif est de faire travailler ensemble des chercheurs venus d'horizons différents: historiens, historiens de l'art, bioarchéologues et archéologues utilisant des techniques différentes (fouilles, prospections, vestiges en élévation). Cette revendication pluri- et interdisciplinaire implique de mettre en commun des informations d'échelle différente, à la fois monographiques et synthétiques, tantôt très ponctuelles et précises, tantôt très générales, issues des archives comme du terrain. Chacune de ces informations est considérée comme égale et complémentaire: cette nécessité, conjuguée à l'harmonisation obligatoire de

la documentation, a conduit à l'élaboration de fiches standardisées archéologiques et historiques afin de constituer une base de données. Celle-ci est destinée à favoriser les comparaisons diachroniques, thématiques, transversales.

Le travail en équipe est structuré autour d'objectifs communs et tente de définir la spécificité du *castrum* en milieu de montagne, de moyenne colline ou de garrigue et ce, en regard du *castrum populatum* de la plaine, bien connu depuis les travaux des historiens, notamment ceux de M. Bourin-Derruau en Biterrois¹. Pourquoi un tel choix ? Parce que le *castrum* montagnard est la forme tangible la plus proche de ce que furent originellement les *castra* de la plaine avant que la vague démographique ne les transforment en gros villages fortifiés. Cette étude est donc susceptible de faire progresser l'ensemble de nos connaissances sur l'implantation des châtelainies et l'encellulement des hommes. Quatre sites majeurs en fouille programmée forment l'armature du projet: Calberte (Lozère), Le Castlar de Durfort (Tarn), Cabaret, l'un des quatre châteaux de Lastours (Aude) et Cabrières (Hérault). Ces quatre sites présentent tous la particularité géographique d'être implantés sur un piton ou une arête rocheuse et d'avoir donné naissance à un habitat villageois topographiquement subordonné au château. Ils sont donc parfaitement



représentatifs des *castra* montagnards où le caractère défensif est fortement marqué et les contraintes mésologiques fortes².

Dans une première phase de 1987 à 1992, le groupe s'est investi préférentiellement dans l'étude du module de base du *castrum*: la maison³. Il s'agissait d'en donner une définition et d'en décrire l'évolution (restriction de surface?), les transformations architecturales (étage, divisions, ouvertures, toiture...), de saisir les marqueurs sociaux très fugaces des occupants et de restituer un niveau technique. Depuis deux ans, les objectifs se sont réorientés: de la maison, l'analyse historique et archéologique s'est naturellement orientée sur l'habitat lui-même. Le choix de la longue durée Xe-XVIe siècle permet de suivre toute l'histoire du *castrum* de montagne: de la genèse du premier âge castral avec le phénomène de la double génération castrale, si révélateur des processus de mise en place du semis humain, jusqu'à la maturité des XIIe-XIIIe siècles, puis la désertion des XIVe-XVe siècles dont témoignent les fouilles des quatre sites retenus. Mais le *castrum*, ce n'est pas seulement un habitat, c'est aussi un territoire, un finage, un terroir..., bref un environnement économique, biologique, qu'il est nécessaire de restituer pour saisir toute la complexité du phénomène.

Telles sont brièvement retracées les racines d'une entreprise collective et les thématiques qu'elle aborde. A l'heure actuelle, le bilan des fouilles archéologiques et de la moisson documentaire est suffisamment riche pour tenter de dégager des éléments de synthèse sur l'évolution morphologique du *castrum* de moyenne montagne et la notion d'urbanisme castral.

La double génération castrale

S'intéresser à l'habitat castral conduit tout naturellement à s'interroger sur les premières expériences châtelaines, celles qui sont apparues *ex abrupto* dans le paysage préexistant. En effet, l'association d'un château et d'un village ne s'est pas imposée avec l'apparition des premiers ouvrages fortifiés mais résulte d'une évolution dans l'histoire de la seigneurie entre le XIe et le XIIIe siècle. Dans certains cas, l'ar-

chéologie extensive permet de mettre en évidence deux phases distinctes de l'histoire castrale au sein d'un même territoire.

Cette approche permet de distinguer:

- d'une part, au XIe siècle, les châteaux contemporains de la féodalisation et majoritairement isolés par rapport à l'habitat paysan.
- d'autre part, plutôt au XIIe siècle, les châteaux véritablement impliqués dans la concentration de l'habitat.

La toponymie aide parfois à mettre en lumière ces deux générations d'ouvrages fortifiés à travers le lieu-dit *Castel Vièlh*. Cette dénomination a pu apparaître dès le Moyen Age lorsque le premier site castral a été remplacé et déclassé par un second château.

Le phénomène peut être illustré par deux exemples: Puylaurens, dans le Tarn, à proximité de la Montagne noire et, un peu plus éloigné de ce massif, Ouveillan en Narbonnais dans l'Aude.

Pour Puylaurens, le site castral primitif, ou *Castel Vièlh*, est notamment repérable grâce à la morphologie parcellaire sur le cadastre du XIXe siècle. Il s'oppose au château qui lui a succédé pour donner cette fois naissance à un village au cours du XIIe siècle. Le souvenir du second château est conservé par le toponyme *Cap de Castel*, équivalent du *caput castris* des chartes. A partir d'une position plus perchée que le *Castel Vièlh*, ce second château commande un village-rue qui épouse le contour d'une colline allongée et étroite (Fig. 1).

A Ouveillan, on retrouve le même scénario avec, à l'écart du village, un *Château Vieux* ou *castrum inferior* d'après les textes. Plus haut, dans le village, un autre château est qualifié de *castrum superior*. C'est lui qui a donné naissance à l'agglomération avec aussi l'église qui devait pré-exister. A la fin du XIIe siècle, le *Château Bas* est toujours désigné et des droits seigneuriaux y sont attachés.

Ces deux exemples sont révélateurs de l'impact sur le peuplement qu'ont eu les châteaux de la deuxième génération, celle du XIIe siècle,



alors que les premiers châteaux, devenus ensuite les *Castel Vièlh*, n'ont eu, sur le plan quantitatif, qu'un rôle marginal, voire totalement nul, sur le regroupement de l'habitat. Le passage d'une génération de château à l'autre montre l'enracinement durable de la seigneurie castrale dans la société. Les maîtres des châteaux comprennent alors qu'il est dans leur pouvoir et surtout dans leur intérêt d'organiser tout près d'eux l'habitat paysan. C'est dans ce contexte général que doivent être considérés les villages castraux, dont font partie nos quatre sites objets de fouilles programmées.

La maturité de phénomène castral

Cabaret et Cabrières sont à ranger parmi les sites majeurs dans la hiérarchie des forteresses. Ils ont en commun d'avoir été l'épicentre de subdivisions territoriales à l'époque carolingienne, relayées, au XI^e siècle, par des châteaux chefs-lieux de petits "pays" dans le nouveau cadre féodal. Quant au Castlar et à Calberte, il s'agit en revanche de *castra* sans antécédents pré-féodaux et dont le pouvoir de polarisation ne devait pas excéder les limites de leur territoire respectif.

Cabaret (fig. 1)

avec des données fournies par M.-E. Gardel, responsable de la fouille

Implanté dans les contreforts de la Montagne noire, à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de Carcassonne, le noyau castral de Cabaret comprend une plate-forme portant château et logis ainsi qu'une cour en partie caladée. Le tout est ceinturé par une rue qui dessert une rangée de maisons en éventail. Ce premier noyau castral est défendu au nord par des falaises, à l'est par un fossé sec, puis par le mur extérieur des maisons mitoyennes, formant enceinte au-dessus de petites falaises. Le relief accidenté et la présence de deux cours d'eau isolent cet éperon, tel une "île". Deux faubourgs se sont développés: l'un, au nord, jusqu'à l'Orbiel, l'autre, à l'ouest, jusqu'à l'un de ses affluents, le Grésilhou.

La grande voie médiévale d'Albi à Carcassonne pénètre dans le village par son *barri*

nord dont elle constitue la rue principale. Les rues secondaires sont parallèles et suivent les courbes de niveau entre chaque rangée de maisons. Dans le *barri* ouest, les rues sont à forte pente et caladées. Bien qu'aucune place ou espace ouvert n'ait été retrouvé, le tissu bâti est néanmoins aéré de cours, courettes ou jardins.

A Lastours, la gestion de l'eau est particulièrement bien apparente. A l'extérieur des maisons, des drains ont été mis au jour. Par ailleurs, une évacuation pratiquée dans un mur forme une digue au nord-ouest près du ruisseau. Enfin, près de quatorze citernes ont été retrouvées, dont six dans les quatre châteaux royaux, une dans des terrasses de culture et sept dans la zone d'habitat nord-ouest: il semble bien qu'il y ait eu une batterie de citernes étagées dans la partie nord du site.

Durfort (fig. 3)

Au débouché de la vallée contrôlée par les seigneurs de Roquefort, probablement commanditaires de la fondation, Durfort est implanté en position haute sur une arête calcaire, sorte d'éperon naturel faisant saillie sur le versant. Cette implantation détermine un plan de type linéaire et utilise au maximum les opportunités du modelé: d'abord le fossé naturel en amont, un peu retaillé, et, ensuite, deux promontoires dont l'un porte le château au point le plus élevé. Le site est occupé à la fin du XIII^e siècle et au XIV^e siècle, mais des indices textuels et les remaniements enregistrés par la fouille n'excluent pas la possibilité d'une occupation antérieure.

Le château comprend une tour à éperon dotée d'au moins un étage et une basse-cour. Il est défendu en amont par un glacis de moellons rehaussant l'escarpe du fossé sec. L'enceinte de la basse-cour est de tracé irrégulier et s'adapte aux contours du piton. Son accès est défendu par un passage en chicane et une surélévation de la porte. Des terrasses aménagées à l'intérieur de cette enceinte peuvent correspondre à des bâtiments.

Une première enceinte se développe en contrebas du château. Elle est ouverte par deux



entrées en vis-à-vis, correspondant à une faille transversale au sud d'un des accès du *castrum*. Cette première muraille est conçue avec le noyau villageois primitif puisque les maisons s'y adossent, faisant l'économie d'une paroi: il s'agit donc d'une création organisée et pensée à l'avance. L'absence de véritable module et l'alignement parfois imparfait des bâtiments s'expliquent par la topographie tourmentée de l'arête rocheuse et l'effort d'adaptation au relief. Une seconde enceinte, édifiée en plusieurs phases probablement au XIII^e siècle, enferme une extension vers le nord-ouest. Elle est établie parallèlement au premier rempart.

Deux chemins d'accès contournent le site chacun d'un côté. Une rue axiale dessert le premier noyau entre les deux promontoires avec un espace ouvert desservant un bâtiment avant son intersection avec une rue transversale. La portion qui descend vers la porte sud-est a été traitée en escalier monumental et dessert un habitat en terrasses étagées. Dans le quartier nord-ouest, une rue caladée longe le premier rempart pour desservir les bâtiments par le haut. Ni jardins ni dépendances n'ont été repérés et seules de rares cours privées ou élargissement de la voie viennent trouer un tissu bâti extrêmement dense. Cette densité s'explique par la topographie et par le mode de création du village, enclos d'emblée.

En revanche, venelles et andrones étroites entre deux bâtiments sont fréquentes. Elles sont généralement dans le sens de la pente sur toute la longueur des maisons et parfois pourvues d'un caniveau. Le drainage du noyau initial a été assuré par un puisard bâti dans l'épaisseur du rempart dont l'évacuation se fait par une faille du rocher.

Si la gestion de l'eau demeure énigmatique (absence de puits ou de citerne), en revanche, de nombreux éléments de stockage ont été mis au jour. Tout d'abord un grenier collectif (?) à l'extrémité de l'éperon, au-dessus de la falaise, taillé dans le rocher et incendié dans la seconde moitié du XIV^e siècle qui abritait des récoltes très diverses (fèves, millet, seigle, froment, orge, avoine, vigne...). Et puis neuf silos creusés dans

le schiste destinés à un stockage plutôt familial puisque isolés dans les bâtiments. Enfin une aire de torréfaction a été retrouvée dans un bâtiment du noyau initial: y alternaient des lits de plaques de schistes rougies et des couches de cendres, charbons et graines grillées.

Ainsi Durfort est-il un village subordonné à un château issu d'une création pensée, volontaire (seigneuriale). Il a été conçu d'emblée pour être systématiquement fortifié, même si cette fortification demeure rudimentaire. Cette organisation adaptée à la topographie explique la densité du bâti et l'exiguïté du site au demeurant vite abandonné étant donné son caractère malcommode et difficile d'accès.

Calberte (fig. 4)

Les Cévennes lozériennes se situent à environ 60 kilomètres au nord-ouest de Nîmes. Caractérisées par un ensemble de vallées encaissées, elles présentent un paysage dominé par le châtaignier. Les cultures se font sur des terrasses s'étagées sur le flanc des collines. L'habitat y est, aujourd'hui encore, principalement dispersé. Le *castrum* de Calberte est implanté au sommet d'un piton rocheux de schiste au cœur de l'une de ces vallées. Le bourg paroissial, Saint-Germain-de-Calberte, lui fait face au sud. Mentionné pour la première fois en 1092 dans le cartulaire de l'église-cathédrale de Nîmes, le *castrum* est déserté entre la fin du XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle. Il fait l'objet d'une étude archéologique depuis 1984.

Le *castrum* se compose d'un château, installé au sommet du piton, et d'un habitat principalement situé sur le flanc nord. Le flanc sud a été aménagé pour recevoir des terrasses destinées à la culture et qui furent exploitées, après l'abandon, jusqu'au début du XX^e siècle. L'ensemble seigneurial présente un donjon massif, un logis, une chapelle castrale indépendante, mais dont l'abside sert de tour à l'enceinte, une tour ronde isolée et six bâtiments qualifiés de dépendances. Une enceinte castrale le sépare de l'habitat, mais d'une manière plus symbolique que militaire. Une seconde enceinte, appelée villageoise, entoure le village et présente des



aménagements défensifs complexes (murs larges et bâtis à la chaux, entrées en chicane, une tour de flanquement...). A l'extérieur de celle-ci, il faut remarquer un groupe de trois bâtiments, situés au nord, et dont l'emplacement singulier justifie l'intervention archéologique de ces dernières années.

L'habitat, protégé par l'enceinte villageoise du *castrum* de Calberte, présente un groupe homogène dans sa conception, même si des aménagements successifs ont apporté quelques modifications, sans incidence majeure sur le plan d'ensemble. Un quartier a été fouillé de manière exhaustive, au nord-ouest (quatre maisons, deux rues, un espace ouvert qualifié de "place publique"). Les maisons présentent généralement un plan rectangulaire et possèdent toujours deux niveaux. Leur disposition est en éventail à partir de l'enceinte castrale. Certaines des maisons sont indépendantes, séparées par des venelles drainant les eaux de ruissellement, ce qui suppose alors des toitures en bâtière. Si les murs ouest de trois des maisons servent d'enceinte au-dessus de l'abrupt naturel, les autres semblent indépendantes de l'enceinte villageoise, séparées d'elles par des rues.

Deux rues ont été fouillées à ce jour: l'une, orientée est-ouest, l'autre nord-sud. Taillées dans le roc, elles présentent une extraordinaire adaptation au site naturel. Les dénivellations trop importantes sont palliées soit par des escaliers, soit par un nivellement dallé. Dans ce dernier cas, un drain construit sous le dallage permet l'évacuation des eaux de ruissellement renvoyées dans un réseau complexe de rigoles.

L'"urbanisme" du *castrum* de Calberte est évident. L'implantation des bâtiments a été réalisée selon une organisation concertée et les modifications apportées au cours du temps n'ont pas eu d'effets sur ce "plan d'origine". Les liaisons entre maisons, qui semblent fréquentes au terme de l'étude du quartier nord-ouest, renforce la cohésion de cet ensemble. En effet, si cette cohésion est évidente d'un point de vue architectural au regard du plan topographique, elle suppose peut-être aussi des liens communautaires importants. De plus, les

aménagements destinés au drainage des eaux de ruissellement témoignent d'un souci constant, renforçant cette hypothèse. Il est vrai que les pluies méditerranéennes, violentes et subites, sont un véritable problème et l'assainissement, des maisons comme des rues, a été géré avec tout le soin possible et une efficacité que l'on peut encore apprécier.

Cabrières (fig. 5)

avec des données fournies par L. Schneider, responsable de la fouille

Aux marges septentrionales de l'arrière-pays biterrois, l'éperon calcaire de Cabrières, occupé dès la conquête romaine, est décrit dès 533 par G. de Tours comme une vaste plate-forme défensive associée à un habitat de pente. Il contrôle la moyenne vallée de l'Hérault et l'accès aux ressources minières du terroir. Ce processus précoce de perchement et de fortification fait l'originalité du site. Vers l'an Mil, dans le quartier haut niché entre deux promontoires et vraisemblablement abandonné depuis le VII^e siècle, s'implantent des constructions dont l'étude architecturale et archéologique révèle le caractère privilégié, probablement aristocratique. La parenté du bâti de certains de ces bâtiments avec les logis seigneuriaux ou les maisons nobles d'autres *castra* languedociens est d'ores et déjà bien attestée. Ce premier noyau villageois dépérit au XIII^e siècle.

Les péripéties politiques liées à la croisade albigeoise entraînent un réaménagement d'ensemble: l'ancien château féodal se transforme en place-forte royale et le secteur habité se déplace depuis le quartier haut aristocratique vers le quartier bas qui abrite principalement une population militaire et guerrière. Après la guerre de Cent Ans, un groupe résiduel de bergers occupe ce quartier jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Si le quartier haut est assez aéré avec une occupation de type "pavillonnaire", en revanche le quartier bas suit un schéma linéaire selon les courbes de niveau. Les maisons se répartissent autour d'un espace central. Le tissu bâti est aéré en bordure de la rue principale par des cours et des terrasses. Une bergerie s'est implantée en bas de la pente près du chemin.



Ce second noyau villageois est brutalement abandonné au moment des guerres de religion.

L'emploi du terme "urbanisme" à propos de ces *castra* de relief n'est pas inadéquat, au contraire. Certes, ces villages ne revêtent pas le caractère de régularité qu'on associe habituellement à la notion d'urbanisme car ce sont des sites de montagne, à la topographie tourmentée⁴. Mais ils montrent une organisation raisonnée, voire astucieuse; les moyens employés pour la conception et la réalisation en font des créations volontaires, d'origine seigneuriale. La densité du bâti, la fréquence et le caractère communautaire des aménagements collectifs (drains, calades, stockages, citernes...) et les maisons-blocs à étage construites en pierre à la couverture de tuile donnent à ces villages un caractère urbain indéniable. Exigus, peu accessibles et malcommodes, ils ont été créés dans un contexte socio-politique particulier et ne survivent pas à sa disparition.

Economie castrale et gestion de l'environnement

Ces villages castraux ne sont pas isolés ou créés tel un kyste dans le paysage: ils s'intègrent dans un environnement, une économie castrale, qu'il s'agit de restituer. A partir des résultats croisés de quatre disciplines, l'archéozoologie, la carpologie, l'anthracologie et la palynologie⁵, les bioarchéologues tentent de poser les premiers jalons d'une synthèse. En raison d'un certain nombre de conditions techniques, deux sites présentent un profil complet: Durfort (XIV^e s.) et Cabrières (XVI^e s.) alors que deux autres livrent de faibles résultats: Las-tours dont la fouille est encore peu avancée et Calberte où l'acidité du sédiment rend difficile la conservation des vestiges organiques (graines, pollens, os).

La première thématique pour laquelle un croisement important de l'ensemble des résultats bioarchéologiques est possible concerne l'élevage et le pâturage (Fig.6).

A Durfort, au XIV^e siècle, deux types de prairies ont été caractérisées: une prairie "sèche médiocre à ovins" et une prairie "gras-

se à bovins". Ces deux types de prairies devaient être pluriannuelles, plus fréquemment entretenues par pâture que par fauche. Elles s'intègrent dans un cycle de rotation avec du seigle ou du froment qu'elles avaient précédés. La mise en évidence de ces prairies plaide en faveur de l'existence d'une activité d'élevage sur le site. Elle est consacrée essentiellement aux ovicaprinés, ainsi que le montre l'archéozoologie⁶.

Cabrières au XVI^e siècle présente quasiment le même schéma que Durfort au XIV^e siècle, avec cependant une différence majeure: l'orientation vraisemblable des activités pastorales vers une production spéculative et intensive. La caractérisation probable d'une luzernière, dont c'est la première référence pour la France méridionale, témoigne de cette modernité précoce. En effet, la luzerne est un fourrage de grande qualité. L'attestation de ces prairies cultivées, intensives, coïncide, comme à Durfort deux siècles auparavant, avec un cheptel composé principalement de moutons. Les ovins de Cabrières sont abattus plus tard qu'à Durfort, ce qui va dans le sens d'une production de laine. Les sonnailles retrouvées en abondance au cours de la fouille corroborent cette interprétation.

Au contraire des gisements de la Montagne noire, les sites lozériens du XIV^e siècle ont développé un type d'économie radicalement divergent. A Calberte, comme à Molezon, le *castrum* du Canourgue géographiquement et typologiquement proche de Calberte, la faune est principalement représentée par de la volaille et du porc qui dominant en nombre de restes; le mouton et la chèvre sont rares. Cette situation "inverse" est parfaitement compréhensible, étant donné le relief escarpé et rocheux, très défavorable à l'élevage ovin, puisqu'il n'existe pas, aux alentours du site, de *saltus* facile d'accès. En revanche, la chênaie-châtaigneraie, bien caractérisée par l'anthracanalyse, est favorable au développement de l'élevage du porc. Ces résultats font des sites lozériens des gisements originaux quant à la mise en place d'un équilibre agro-sylvo-pastoral qu'il reste à confirmer.



Que conclure ? D'abord que, sur chacun des trois sites castraux, la consommation de viande tient une place sinon prépondérante, en tout cas suffisamment importante pour qu'elle se traduise dans les vestiges archéologiques. Ensuite, que la mise en place d'un mode de gestion pastoral s'est adaptée aux conditions locales; les sites lozériens s'opposent en cela à ceux de la Montagne noire ou des contreforts du Larzac.

L'autre thématique sur laquelle se rejoignent les données archéobotaniques et zoologiques est l'exploitation de la forêt. En effet, les bois et les massifs forestiers entourant les *castra* de montagne donnent lieu à une exploitation très large.

L'activité cynégétique est peu attestée. Le gros gibier n'est présent que très ponctuellement dans les vestiges archéologiques: du cerf à Cabrières au XVII^e s.; du chevreuil à Durfort au XIV^e s., dont les bois ont été ramassés par les villageois, et qui a pu être consommé sur place puisque quelques mandibules ont été retrouvées. Sans doute le lapin est-il présent, mais il l'est en garenne, donc en zone plutôt déboisée. Cette faible part des produits de la chasse dans la consommation corrobore l'apport de la documentation textuelle: les redevances de gibier ou de droits d'usage concernant la chasse ne sont que très exceptionnellement mentionnés dans le Bas-Languedoc.

La couverture végétale a été exploitée de manière raisonnée pour ce qui est de certaines essences, notamment pour le bois d'œuvre. Ainsi le Chêne à feuillage caduc-Chêne pubescent est l'essence majoritairement employée comme bois de charpente sur l'ensemble des sites. A Cabrières, une restitution des diamètres minima des troncs montrent que les pièces les plus lourdes et les plus grosses sont en Chêne et qu'elles atteignent facilement 10 à 20 cm. de diamètre, ce qui témoigne d'arbre de belle venue. Ces données supposent une gestion spécifique d'une partie de la *silva* en futaie ou taillis sous futaie de réserve. Sans doute aussi

ces boisements font-ils l'objet d'une défense, étant donné la raréfaction progressive et bien enregistrée par ailleurs de l'espace forestier. Quoi qu'il en soit, on remarque l'absence complète de bois exogène dans la construction castrale. Les villageois ont adapté leurs besoins aux possibilités locales.

Le bois à brûler, le bois de feu, provient lui aussi des formations végétales environnant immédiatement le *castrum*: le Châtaignier est présent à Calberte (silice) et non sur les autres gisements. Ainsi, tous les écosystèmes sont-ils représentés (écologie des sites: ripisylve, hêtraie, chênaie méditerranéenne). Mais le bois à brûler provient aussi partiellement de la taille des fruitiers (Olivier, Amandier, Châtaignier, Noyer à Lastours et Calberte). Or la présence de l'arboriculture sèche est tout à fait caractéristique des terroirs de montagne, en regard de la plaine languedocienne: les textes le confirment.

La forêt enfin, joue le rôle de sol vivrier de complément: la carpologie et l'antracologie s'accordent pour donner aux espèces des sous-bois et des lisières un statut hybride: ce ne sont plus des plantes sauvages, mais elle ne sont pas non plus des espèces domestiques. Certaines, comme le Cerisier de sainte Lucie ou le Prunellier peuvent servir de porte-greffe dans les vergers voisins.

De ce premier essai d'analyse synthétique, il ressort que les habitats castraux de moyenne montagne développent un type d'économie agro-sylvo-pastorale autarcique qui n'exclut toutefois pas des échanges avec l'extérieur, notamment avec la plaine méditerranéenne (pois chiche à Durfort, drap de laine). Le *castrum* de relief se caractérise d'abord et surtout par la *polyvalence* d'utilisation du terroir (élevage; arboriculture, céréaliculture) et du finage. Il y a là une divergence fondamentale avec le *castrum populatum* de la plaine dont on sait par la documentation écrite qu'il se consacre quasi exclusivement à la céréaliculture et à la viticulture intensives. A l'inverse, les *castra* montagnards ont su développer une gestion équilibrée de leur environnement et ce, dès le



XIIe siècle.

Conclusion

Les réponses que nous avons apportées à ce questionnement sur l'habitat castral de moyenne montagne sont sans doute encore partielles et perfectibles. Mais elles ont le mérite de s'intégrer dans une problématique très actuelle de la recherche médiévale: celle de la naissance du village et de son devenir⁷. En effet, pour la plupart des historiens et des archéologues médiévistes, pour qu'un village soit vraiment né "il faut que le terroir où s'enchassent les maisons et leurs lieux de rencontre soit ordonné, dominé, articulé sur des chemins entre des limites reconnues; il faut que s'établissent entre les habitants des contacts, horizontaux ou verticaux peu importe, des convivialités, un "état d'esprit" villageois"⁸. Or les *castra* de la bordure méridionale du Massif central ne démentent pas ces assertions car, créations volontaires pour la plupart, ils rassemblent d'emblée en leur sein un certain nombre de fonctions: fonction défensive bien caractérisée sur chacun des sites fouillés, comme d'ailleurs dans les chartes contemporaines, fonctions économiques (production surtout et échanges assez limités) et fonctions administratives et communautaires. En effet, la communauté rurale y apparaît vivante, mature, à la fois symboliquement et réellement enclose par le rempart autour de l'espace bâti. La régularité rudimentaire des plans, due *pro parte* à la topographie tourmentée, la gestion collective

des problèmes liés à l'eau et partiellement du stockage de la production, la gestion entre voisins du bâti (drain commun aux venelles entre deux maisons, liaisons entre bâtiments) renforcent la cohésion de ces *castra* au-delà du simple regroupement de maisons. La densité du bâti, les maisons de pierre pourvues d'un étage évoquent sans conteste les cités de la plaine. Si la prise de possession collective du terroir demeure difficile à caractériser par la régularité de la morphologie agraire ou la gestion communautaire de l'espace, en revanche, l'organisation de la production s'est très nettement orientée selon les potentialités offertes autour du noyau habité, d'une manière tout à fait polyvalente voire équilibrée, caractéristique des milieux de relief. Il reste que, si certains aspects structurels de ces *castra* montagnards commencent à être bien connus en regard du *castrum populatum*, d'autres, et non des moindres, demeurent encore dans l'ombre: la difficile identification sociale des habitants et d'une hiérarchie à l'intérieur de cette communauté villageoise sont deux problèmes délicats à appréhender, à la fois par les données archéologiques, mais aussi par les textes, qu'il faut décrypter lorsqu'ils sont suffisamment prolixes pour livrer d'autres noms que ceux des seigneurs et de leurs *milites*. C'est l'un des objectifs sur lesquels les prochaines recherches devraient plus particulièrement porter.

NOTES

- 1 M. Bourin-Derruau, *Villages médiévaux en Bas-Languedoc: genèse d'une sociabilité*, 2 vol., Paris, L'Harmattan, 1987.
- 2 J.-M. Pesez, Le plan du village médiéval et ses contraintes, *Les libertés au Moyen Age*, Festival d'histoire de Montbrison 1-5 octobre 1986, Montbrison, 1987, pp.21-30.
- 3 Projet collectif H18, *La maison castrale sur la bordure méridionale du Massif central*, Centre d'Archéologie médiévale du Languedoc, Carcassonne, volume programmé, à paraître en 1996.
- 4 J.-M. Pesez, *op. cit.*
- 5 Pour cette discipline, les résultats ont été donnés sous forme de tests difficilement exploitables dans le cadre d'une synthèse. Ces tests ont été techniquement effectués par L. Marambat que nous remercions.
- 6 L'archéozoologie considère ici que les restes osseux issus d'une consommation fournissent une image fiable des cheptels locaux.
- 7 E. Zadora-Rio, Le village des historiens et le village des archéologues, *Campagnes médiévales: l'homme et son espace. Etudes offertes à R. Fossier*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p.145-153.
- 8 R. Fossier, Villages et villageois, *Villages et villageois au Moyen Age*, Actes du XXIe congrès de la société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public tenu à Caen en 1990, Paris, Publications de la Sorbonne, 1992, p. 205-214.

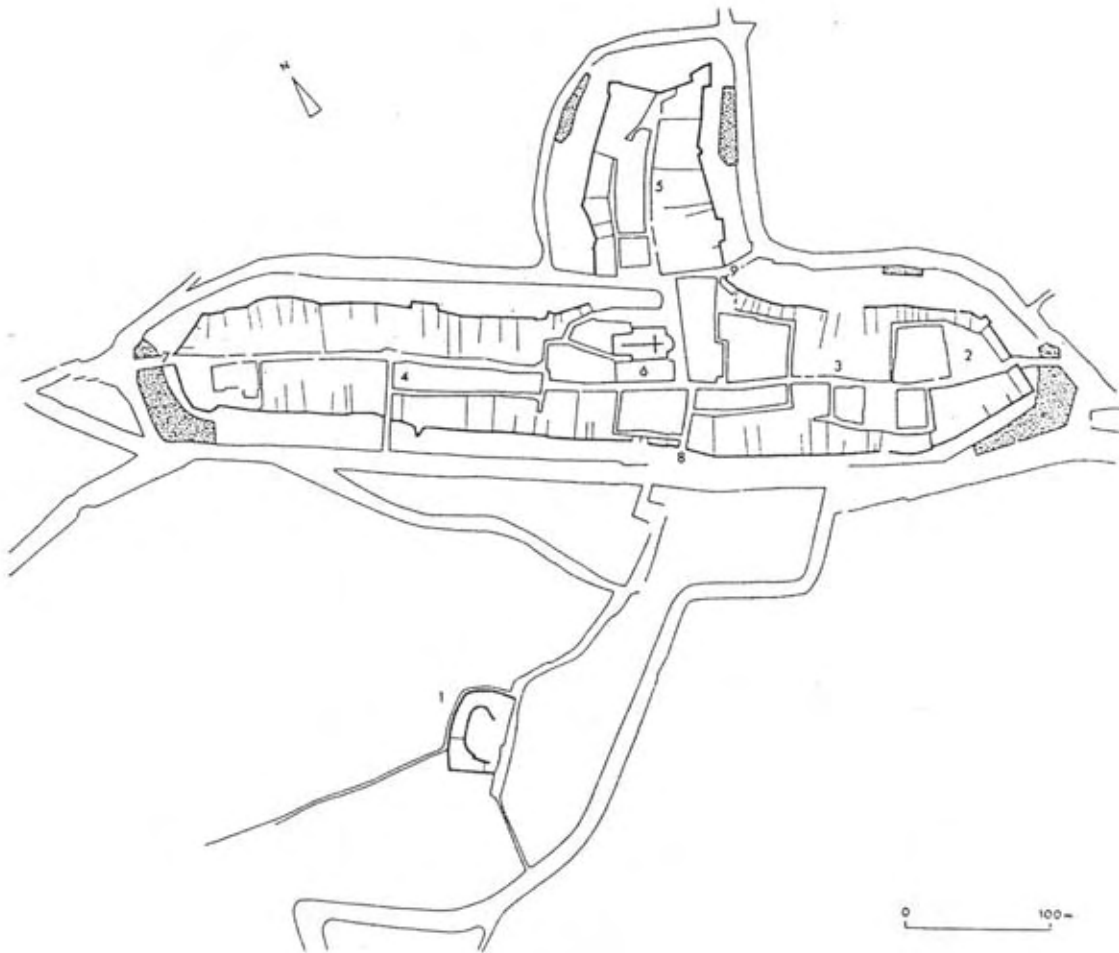


Fig. 1: Puylaurens (Tarn) d'après le plan cadastral du XIXe s.
1: *Castel Vièlh*, site castral primitif ; 2: *Place Cap de Castel*, second site castral ; 3: *Quartier de Cap de Castel* ; 4: *Quartier de Foulimou* ; 5: *Quartier de Coldonat* ; 6: *Halle* ; 7 *Porte Foulimou* ; 8: *Porte neuve* ; 9: *Porte d'En Roumens*.
En grisé: Mares dans l'emprise du fossé collectif défendant le village castral.

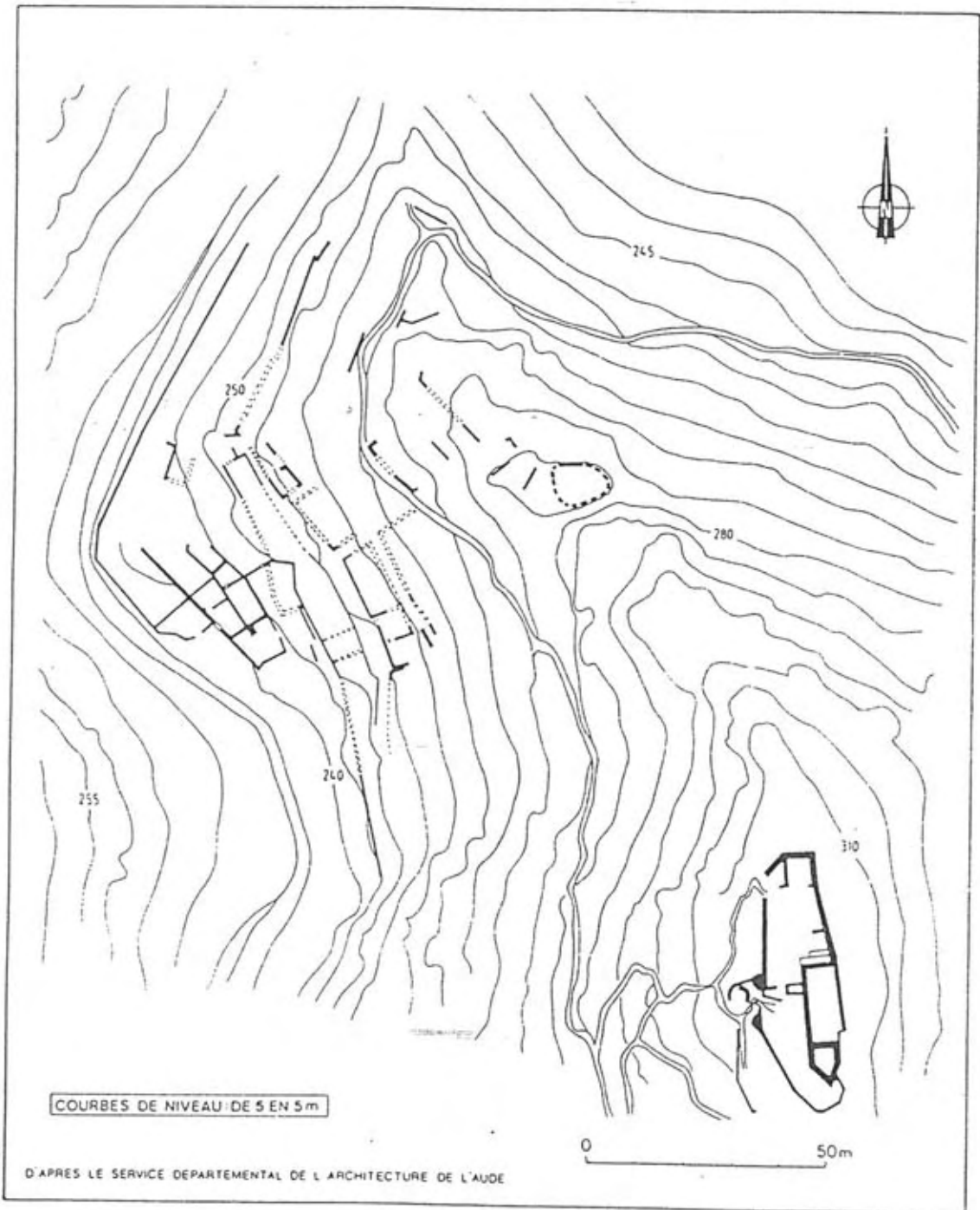


Fig. 2: Plan topographique du site castral de Cabaret à Lastours (Aude).

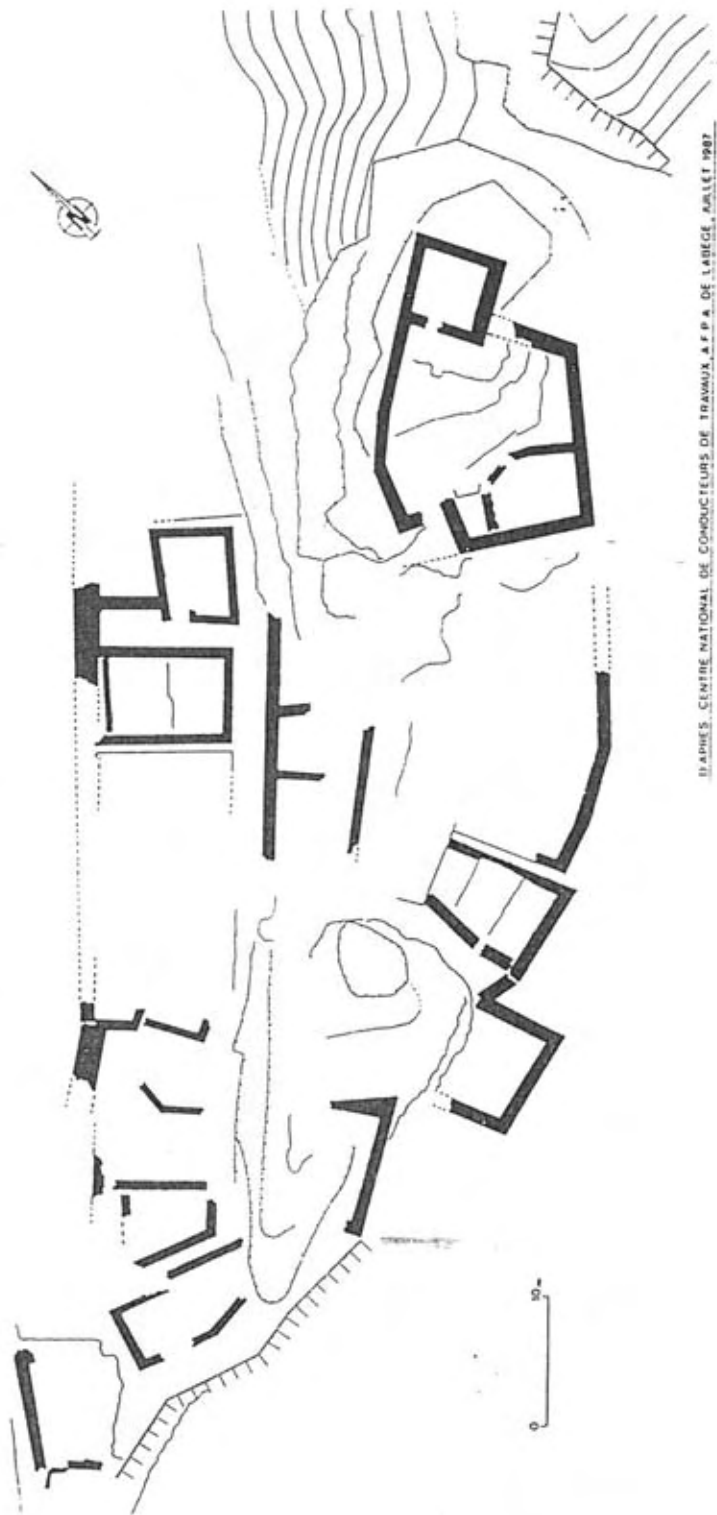
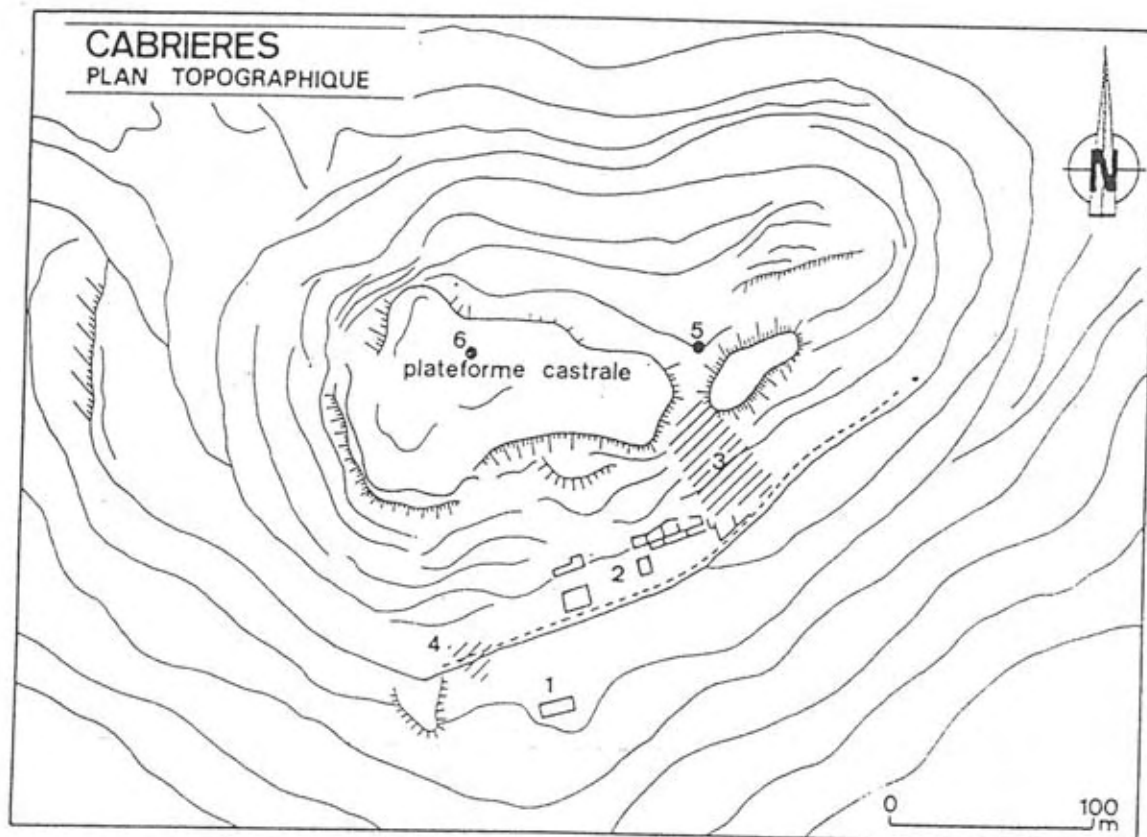


Fig. 3: Plan topographique du site castral du Castlar à Durfort (Tarn) mis à jour en 1991.



Fig.4: Plan topographique du site castral de Calberte (Lozère).



- 1 église Saint-Rome
- 2 quartier bas (zone fouillée)
- 3 village primitif dit quartier haut
- 4 quartier moderne (xvii's)
- 5 face nord — ouvrage d'entrée dans fragment d'enceinte
- 6 logis seigneurial

Fig.5: Plan topographique du site castral de Cabrières (Hérault).

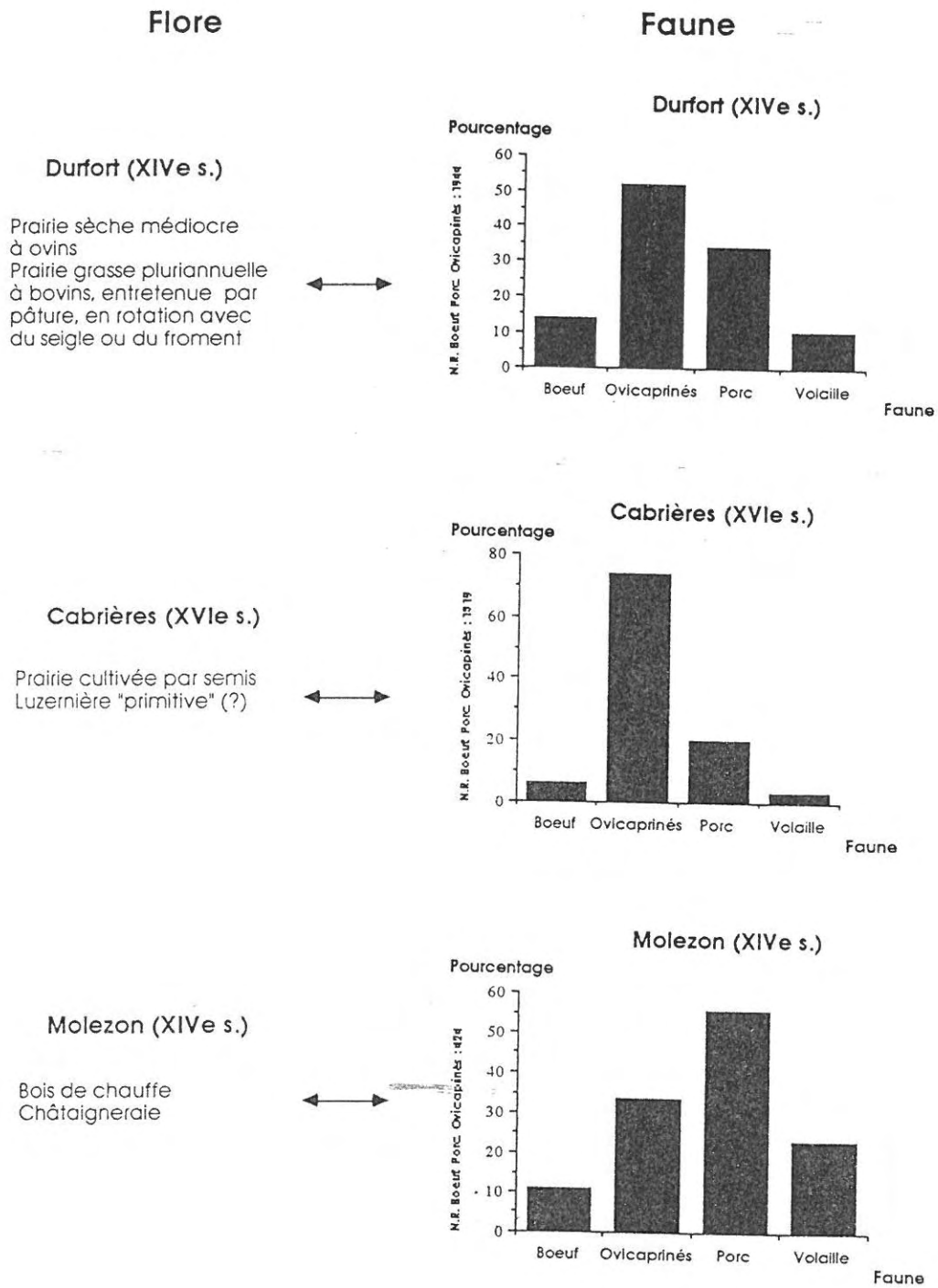


Fig.6: Tableau synthétique des analyses botaniques et zoologiques.